COMMUNE : *ORGUEIL*

Membre de (1) : C.C.T.G.V. de LABASTIDE SAINT-PIERRE

Mode de scrutin des communes
de 1 000 habitants et plus

ANNEXE AU PROCÈS-VERBAL
MODÈLE A ou **B**

ÉLECTION DES CONSEILLERS MUNICIPAUX ET DES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

FEUILLE DE PROCLAMATION n° 1 / 1

annexée au procès-verbal du recensement général des votes (2)

Nom des listes des candidats au conseil municipal	Nom et prénoms des conseillers municipaux élus	Nom et prénoms des conseillers communautaires élus
Liste ORGUEIL POUR TOUS	VILLAIN Catherine	VILLAIN Catherine
Liste	PUJOL Marc	AUTHESSERRE Willy
Liste	AGUILAR Isabelle	
Liste	MARCOUX Manuel	
Liste	ROBERT Annie	
Liste	AUTHESSERRE Willy	
Liste	GASPAR Dominique	
Liste	DREZEN Yann	
Liste	GARGALE Virginie	
Liste	CONSTANS Eric	
Liste	PINAUD VERDIER Alexandra	
Liste	COSTAPERARIA André	
Liste	PERRIER Isabelle	
Liste	BARTHES Cédric	
Liste	DUTHOO Aurélie	
Liste D'UNION ET DE DEFENSE DES INTERETS COMMUNAUX	LLORENS Jean-Jacques	
Liste	GUY Marie-Elisabeth	
Liste	JOURNET Jérôme	
Liste	ESCALETTE Christine	
Liste		
Liste		
Liste		
Liste		
Liste		
Liste		
Liste		
Liste		
Liste		
Liste		
Liste		
Liste		
Liste		
Liste		

Fait à Orgueil, le 31 janvier 2016

Le président,

Les représentants des listes de candidats,

Les membres du bureau,

(1) Indiquer le nom de l'établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre dont la commune est membre.
(2) Dans les communes de 30 000 habitants et plus, utiliser plusieurs feuilles de proclamation.
Les listes sont énumérées dans l'ordre décroissant du nombre de suffrages qu'elles ont obtenus.
Les élus municipaux sont énumérés dans l'ordre où ils figurent sur chaque liste des candidats au conseil municipal.
Les élus communautaires sont énumérés sur la même ligne que leur élection en tant que conseiller municipaux.